

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 03 NOVEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le trois novembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté de communes, 12 place de Jaca à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Bernard UTHURRY,

Date de convocation : vendredi 28 octobre 2022,
Secrétaire de séance : Cédric PUCHEU

Etaient présents 51 titulaires, 1 suppléant, 8 conseillers ayant donné pouvoir, le quorum étant ainsi atteint,

Présents : Dany BARRAUD, André BERNOS, Jean-Claude COSTE, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Marie-Pierre CASTAINGS, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Françoise ASSAD, Philippe VIGNEAU, Ophélie ESCOT, Sylvie BETAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Philippe SANSAMAT, Alexandre LEHMANN, Philippe PECAUT, Michel CONTOU-CARRÈRE, Claude LACOUR, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Cédric PUCHEU, Lydie ALTHAPÉ, Laurent KELLER, Christine CABON, Patrick MAUNAS, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Marc OXIBAR, Anne BARBET, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Jean CONTOU CARRÈRE, Daniel LACRAMPE, Chantal LECOMTE, Frédéric LOUSTAU, Patrick MAILLET, Nathalie PASTOR, Dominique QUEHEILLE, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Muriel BIOT, Elisabeth MIQUEU, Marie Annie FOURNIER, Aurore GUEBARA, Louis BENOIT, Martine MIRANDE,

Suppléants : Patrick RACHOU suppléant de Patrick DRILHOLE,

Pouvoirs : Jean-Jacques BORDENAVE à Françoise ASSAD, Claude BERNIARD à Laurent KELLER, Bernard AURISSET à Jean-Claude COSTE, Fabienne MENE-SAFFRANÉ à Marc OXIBAR, Philippe GARROTÉ à Jean CONTOU-CARRÈRE, Flora LAPERNE à Marie-Lyse BISTUÉ, Stéphane LARTIGUE à Anne BARBET, Christophe GUERY à Daniel LACRAMPE,

Absents : Fabienne TOUVARD, Alain CAMSUSOU, Jean CASABONNE, Jean-Michel IDOPE, Michèle CAZADOUMECQ, Sandrine HIRSCHINGER, Gérard LEPRETRE, Laurence DUPRIEZ, Emmanuelle GRACIA, André LABARTHE, Jean-Luc MARLE, Alain QUINTANA, Bruno JUNGALAS, Jacques MARQUÈZE,

RAPPORT N° 221103-15-FIN-

BUDGET GÉNÉRAL : DÉCISION MODIFICATIVE N° 4

M. ESTOURNÈS indique que conformément à la délibération de ce jour relative à la convention de mandat avec la Société Publique Locale des Pyrénées Atlantiques (SPL) pour la Maison de Santé, il convient de prévoir les crédits de paiement relatifs à l'autorisation de programme « Maison de Santé du Piémont Oloronais » nouvellement créée (AP/CP 51007).

Il convient également :

- de prévoir l'adaptation des crédits de l'opération 240 « rénovation énergétique de la médiathèque » pour permettre l'attribution des marchés,
- d'intégrer les montants relatifs aux travaux de chauffage imprévus et urgents au château Fénart en diminution de l'opération de rénovation énergétique du siège,
- d'abonder la ligne opération pour compte de tiers pour le pont d'Ogeu afin de solder l'opération,
- d'inscrire de nouveaux travaux à l'aire de grand passage (opération 154) venant en diminution des travaux de l'aire des Angles.

Investissement

Dépenses

020 Dépenses imprévues.....	- 26 000.00 €
458153 Opérations pour compte de tiers.....	1 000.00 €
2135/0203/154 Aménagements de constructions.....	18 000.00 €
2135/0203/239 Aménagement de constructions.....	- 18 000.00 €
2031/5100/51006 Frais d'études	25 000.00 €
2031/3210/240 Frais d'études	- 82 800.00 €
2313/3210/240 Constructions.....	209 000.00 €
2183/0201/141 Matériel de bureau et informatique	- 12 500.00 €
2135/5241/241 Aménagement de constructions.....	54 000.00 €
2158/0200/237 Autres installations.....	- 54 000.00 €

Recettes

10222/0200 Fonds de compensation de la TVA.....	18 700.00 €
1321/3210/240 Subventions d'investissement Etat établissements nationaux.....	95 000.00 €

Oui cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **VOTE** la Décision Modificative n° 4 correspondante,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 03 novembre 2022

Pour extrait certifié conforme

Suivent les signatures

Le secrétaire de séance

Signé CP

Cédric PUCHEU

Le Président

Signé BU

Bernard UTHURRY